

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Polyvalent Jean Monnet - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Polyvalent Jean Monnet - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	3	39	1

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à l'efficacité énergétique, au développement des énergies renouvelables et à l'environnement numérique

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de conduite de projet/chantier

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations et pour mener des activités de diagnostic et de maintenance

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Répartition horaire (1ère et 2e année)

Enseignements professionnels

Physique Chimie	8h
Sciences et Techniques Industrielles	10h
Analyse, Diagnostic, Maintenance	3h
STI en co-enseignement avec ANGLAIS	1h
STI en co-enseignement avec MATHS	0.5h

Enseignements Généraux

Culture générale et expression	3h
Langue Vivante Etrangère ANGLAIS	2h
Mathématiques	3.5h
Accompagnement personnalisé	1h

Soutien Maths/Sciences 3h

TOTAL : 35h

Langue Vivante 2 (Facultatif) 2h

Alternance :

- 20 semaines au lycée - 32 en entreprise en 1ère année
- 19 semaines au lycée - 33 en entreprise en 1ère année

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen en commission d'examen des vœux des candidats.
Etude des dossiers par binôme

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Rédiger une lettre de motivation personnalisée en évitant le copier coller
Renseigner toutes les rubriques de l'onglet "Activités et centres d'intérêt"

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en mathématiques	Moyennes figurant sur la fiche AVENIR avec une attention particulière pour les disciplines scientifiques	Notes en mathématiques	Important
	Résultats en Sciences	Moyennes figurant sur la fiche AVENIR avec une attention particulière pour les disciplines scientifiques	Notes en Sciences	Important
	Résultats en enseignement professionnel	Moyennes figurant sur la fiche AVENIR avec une attention particulière pour les disciplines scientifiques	Notes en enseignement professionnel	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Travail personnel	Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations. Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système) Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.	Capacité à travailler	Important
Savoir-être	Autonomie	Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie.	Capacité à travailler en autonomie mais aussi en équipe	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet personnel	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication dans le monde associatif / sportif		Capacité à s'adapter dans une formation par alternance	Complémentaire

Signature :

THIERRY MATHON,

Proviseur de l'établissement Lycée Polyvalent Jean
Monnet